

Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité à Paris et du contrat de régularisation de cours à Casablanca de la société Maroc Telecom

• Contrat de liquidité à Paris

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Maroc Telecom à Rothschild & Cie Banque, à la date du 30 juin 2010 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 27 250 Titres
- 7 342 996,00 €

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2009, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 440 400 Titres
- 1 402 190,00 €

• Contrat de régularisation de cours à Casablanca

Au titre du contrat de régularisation de cours à Casablanca confié par la société Maroc Telecom à Rothschild & Cie Banque, à la date du 30 juin 2010 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 95 000 Titres
- 46 818 969,87 MAD

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2009 les moyens suivants figuraient au compte de régularisation de cours :

- 225 000 Titres
- 27 796 965,09 MAD

Avenue Annakhil, Hay Riad Rabat MAROC
Tel + 212 (0) 537 71 21 21 / fax + 212 537 71 48 60

Itissalat Al Maghrib - Maroc Telecom : Société anonyme à Directoire et à conseil de surveillance au capital de 5.274.572.040 Dh / RC 48947 Rabat – Patente 27603573 – IF 333 2162